

Les nappes phréatiques à la peine partout en Picardie

Météo. Alors que le Nord et le Pas-de-Calais sont déjà en vigilance sécheresse, la Picardie voit ses nappes phréatiques également baisser, conséquence d'un printemps sec et d'une recharge insuffisante.



David Vandevoorde
Reporter

dvandevoorde@courrier-picard.fr

Va-t-on manquer d'eau cet été alors que le mois de mai surchauffe comme jamais - et jusqu'à la fin de cette fin de semaine, notamment ? Décision déjà actée, les préfets du Nord et du Pas-de-Calais ont placé leurs départements en niveau « vigilance sécheresse ». Ils rejoignent ainsi une dizaine de départements français déjà concernés par des arrêtés similaires, voire même des alertes pour certains. Pas de restrictions strictes encore, mais des encouragements à un usage raisonné et réfléchi pour tout ce qui n'est pas indispensable.

En Picardie, pas de décisions dans ce sens. Les nappes phréatiques régionales, majoritairement dans des sous-sols de craie (sauf le nord-ouest de la Somme) ont cette chance. Très poreuses, très fissurées, ces sols sont de vrais réservoirs à eau. Les nappes se rechargent avec les pluies dites « efficaces ». Celles de l'automne et de l'hiver. Sauf qu'elles mettent des mois à s'infiltrer pour atteindre les nappes qu'on nomme, du coup, « inertielles ». Une sécheresse d'un mois en été n'aura pas d'impact immédiat sur leur niveau. En re-

vanche, si elles ne se rechargent pas pendant l'hiver et l'automne, elles mettront beaucoup de temps à retrouver un niveau normal. Et s'il pleut beaucoup au printemps, cela profitera d'abord à la végétation.

Un déficit de 7 % dans les Hauts-de-France

Ce système ne fonctionnait pas trop mal jusqu'à ce que les activités humaines ne viennent puiser toujours plus d'eau dans ces nappes. Tandis que, plus globalement, l'humanité participe à provoquant un dérèglement climatique. Avec des printemps toujours plus avancés et secs, la végétation pompe de l'eau plus tôt dans les nappes. Nappes qui ne font plus toujours le plein aux saisons cruciales. Et en sachant que ce « plein » ne suffit plus à nos besoins...

Cette année 2026, il a plu en mai, avec des températures parfois légèrement sous les normales de saison. Mais cette pluie a rencontré une sécheresse de surface, occasionnant des coulées de boue. Car avril 2026 avait été sérieusement sec, couplé à un vent d'est. Et si en hiver, le grand ouest de la France a explosé ses statistiques en pluies, subissant alors des inondations, décembre a été sec, février pluvieux, mars et avril secs.

Au final, les Hauts-de-France étaient en déficit de 7 % ! Le tout alors que dans son bilan 2025, Mé-

téo France avait noté déjà un déficit de pluie. Les jours de pluie de début mai sont peut-être encore dans les mémoires, mais elles ont tout juste servi à contenir la sécheresse de surface et à alimenter une végétation en croissance. ●

+ Des enveloppes « d'eau » aux agriculteurs lors des alertes sécheresse

En alerte sécheresse, les préfetures imposaient des restrictions horaires aux agriculteurs, comme ne pas arroser entre 11 et 18 heures. Depuis janvier 2026, l'Agence de l'Eau Artois-Picarde et les Chambres régionales d'agriculture ont mis en place un système de dotation en volume d'eau. Ce volume maximum prélevable pour l'année ou la saison offre, selon elles, plus de flexibilité pour les cultures. L'agriculteur irrigue quand il le juge nécessaire, même en période de restriction, tant qu'il ne dépasse pas sa « dotation ». Il arrose au meilleur moment, de nuit ou au petit matin, pour éviter l'évaporation. Cette gestion se fait via la plateforme IRRIG'EAU où les exploitants déclarent les volumes pompés.